

6 juillet 2023

## Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 4 juillet 2023



*Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 4 juillet 2023 pour acter plusieurs projets de délibérations, dans divers secteurs.*

### Santé & Insertion sociale

- ▶ **Le Centre hospitalier spécialisé (CHS) Albert Bousquet**, dans le cadre d'une convention-cadre, reçoit une subvention de 5 292 428 francs CFP au titre de l'année 2022. Cette aide participe au fonctionnement d'un dispositif médico-social spécifique, auprès des centres d'hébergement et de réinsertion sociale en province Sud (CHRS), qui permet d'accompagner des personnes sans domicile fixe souffrant de troubles psychiques.

### Agriculture, Pêche & Environnement

- ▶ L'association **Syndicat des éleveurs de Nouvelle-Calédonie** reçoit une subvention de 300 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation à une mission d'audits d'élevages et d'actions de formations sur la relation « sols - plantes fourragères - animaux » du 24 avril au 7 mai 2023, qui s'inscrit dans une approche sanitaire globale et de bien-être alimentaire des ruminants.

- ▶ L'association **Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud (FPPCPS)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 4 500 000 francs CFP pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui a pour objectif de dynamiser la filière pêche et de représenter la profession.
- ▶ L'association **Fédération de la faune et de la chasse de Nouvelle-Calédonie (FFCNC)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 7 000 000 francs CFP, pour les activités de l'année 2023. Cette aide concerne la mise en œuvre d'opérations de régulation des espèces exotiques envahissantes et/ou nuisibles animales dans certaines aires protégées provinciales et au sein des parcelles à vocation sylvicole gérées par la SAEM Sud Forêt.
- ▶ **L'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 6 000 000 francs CFP, pour le suivi du maintien de l'intégrité du Grand Lagon Sud, inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

## Jeunesse, Education & Réussite

- ▶ L'association **Les Villages de Magenta** reçoit une subvention de 1 200 000 F CFP. Cette aide constitue une participation, pour la prise en charge d'une partie des frais de l'accompagnement de l'association dans la poursuite de la mise en œuvre du référentiel "Qualité Centres de vacances et de loisirs Sud", en vue de l'obtention de la certification correspondante.
- ▶ L'association **Dys.NC**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 264 104 francs CFP pour la réalisation de son projet d'accompagnement des enfants ayant des troubles des apprentissages dits « dys », lauréat 2023 du budget participatif « Mon idée pour ma Province ». Cette aide permettra de financer l'acquisition de matériel pédagogique adapté à la scolarité des enfants.
- ▶ **Le CCAS du Mont-Dore**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 3 807 344 francs CFP pour l'année 2023. Cette aide constitue une participation au coût du transport maritime et terrestre des élèves de l'enseignement secondaire et supérieur, domiciliés à l'Île Ouen.

## Sport, Culture & Patrimoine

- ▶ **L'Association solidarité handicapés (ASH)** reçoit une subvention de 100 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation à l'organisation des interclubs handisport et sport adapté de Nouvelle-Calédonie prévus du 13 au 15 octobre 2023 au complexe sportif de La Foa. L'événement prévoit la participation de 200 personnes, autour de challenges, démonstrations et initiations.
- ▶ **L'Association sportive triathlon du Mont-Dore** reçoit une subvention de 150 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation à l'organisation de la 1<sup>ère</sup> édition du triathlon du lac de Yaté prévu le dimanche 10 septembre 2023. L'événement sera tout public, avec plusieurs formats et distances proposés, dont des courses au format olympique.



- ▶ **L'Association sportive de karting calédonien** reçoit une subvention de 150 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation à l'organisation des trois manches du trophée de Nouvelle-Calédonie. Destiné aux pilotes chevronnés, débutants et personnes en situation de handicap, l'événement prévoit près de 350 participants, dont 150 licenciés.
- ▶ **L'Association des écrivains de Nouvelle-Calédonie (AENC)** reçoit une subvention de 150 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation au projet de refonte du site internet de l'association, qui lui permettra de poursuivre son action de promotion de la littérature locale.
- ▶ L'association **Sci-Fi Club** reçoit une subvention de 130 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation au « Week-end Geek » organisé par l'association du 13 au 15 octobre 2023. Cette 11<sup>e</sup> édition prévoit de nombreuses animations autour de la culture « Geek ».
- ▶ L'association **Théâtre de l'Île** reçoit une subvention d'investissement de 2 000 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation au projet de renouvellement d'une partie du matériel technique, afin que le théâtre puisse poursuivre ses missions dans les meilleures conditions.
- ▶ **Le Fonds de soutien à la production audiovisuelle**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une participation de 40 000 000 francs CFP afin de promouvoir et soutenir la filière économique de production audiovisuelle calédonienne en 2023.
- ▶ **L'Association des musées et établissements patrimoniaux de Nouvelle-Calédonie (AMEPNC)** reçoit une subvention de 400 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation à l'organisation du symposium international du Comité international pour la muséologie, qui se tiendra à Nouméa en octobre 2023, autour de la thématique « *Favoriser la visibilité et l'attractivité des patrimoines insulaires : un enjeu muséologique du XXI<sup>ème</sup> siècle* ».

#### CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

